



Le mot du Maire

Avec ce bulletin de décembre s'achève l'année 2017 marquée par un été très chaud, un déficit de pluviométrie très inhabituel. Faut-il y voir les effets d'un changement climatique ou une simple année exceptionnelle ?

Ceci-dit, décembre reste un mois très riche en événements conviviaux pour notre école, nos associations, nos aînés et bien sûr notre vie familiale.

C'est l'occasion pour moi de remercier toutes ces associations qui travaillent beaucoup au développement et à l'animation de notre vie locale, sociale et culturelle, avec une forte contribution au dynamisme et à la convivialité.

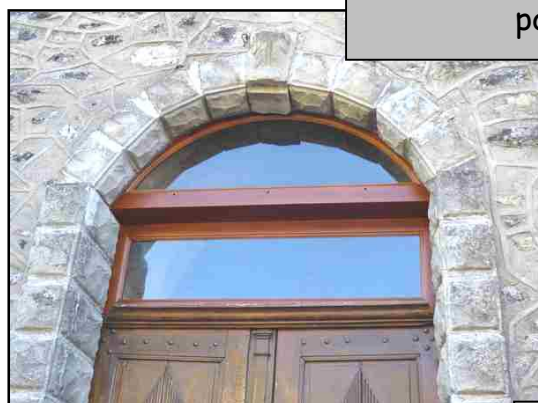
En ce qui concerne notre budget communal, il est soumis comme ailleurs à la baisse des dotations de l'État. Une gestion la plus économe possible, un recours très limité à l'emprunt et une recherche maximale de subventions, nous permettront d'aborder 2018 dans de bonnes conditions de développement. Les investissements sur notre réseau d'eau et d'assainissement, à l'école, à la voirie... seront assurés de façon raisonnable.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 6 janvier pour les vœux de la municipalité.

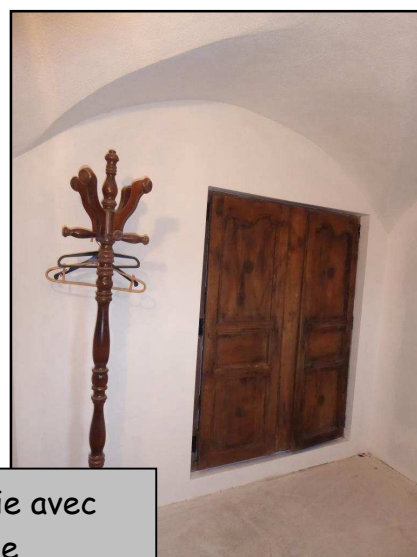
Essayons de regarder le coin de ciel bleu plutôt que les nuages, même si quelquefois, certains nuages peuvent être porteurs d'espoir !

Bien à vous.

Les travaux réalisés et en cours



Changement de l'imposte de la
porte de l'église



Rénovation de la sacristie avec
isolation et peinture



Aménagement d'un sentier d'accès à la cour de l'école



BUNG'ECO

Une entreprise qui marche !

Nombreux sont les Aubignassiens qui passent devant les bâtiments de Bung'Eco sans trop savoir ce qu'il en est. L'idée de cet article est d'ouvrir les portes de l'entreprise pour mieux connaître son activité.

Monsieur Pontvianne fonde la société Bung'Eco à Pierrelatte en 1999 et s'installe définitivement à Aubignas, 390 route de Pignatelle, au cours de l'année 2003. La SARL est établie sur une zone d'exploitation d'environ 1ha qui s'agrandit et se modernise progressivement. L'entreprise est spécialisée dans la construction, la commercialisation et la location de bungalows, de containers et de sanitaires.

Actuellement, elle compte 9 salariés en CDI pour un chiffre d'affaires d'environ 5 millions € composé par 80% de vente et 20% de location. L'aire de stockage peut accueillir 620 bungalows à louer et un atelier pour assembler les bungalows reçus en pièces détachées. Forte de ces chiffres, cette entreprise familiale a un rayonnement national qui s'appuie sur un réseau de plus de 30 revendeurs.



Comme toute société en expansion, un projet d'investissement se profile pour 2018 avec la construction d'un atelier de 350m² et de 150 m² de bureaux. La façade du bâtiment va donc changer dès l'année prochaine.

Merci à Mme et M. Pontvianne pour leur accueil et bonne continuation pour les prochaines années.



Une friterie le mardi soir à Pignatelle



Depuis le 14 novembre 2017, Damien BEUGNIER est présent, avec sa friterie, le mardi soir de 18h à 21h sur l'ancienne nationale 102 à Pignatelle.

Vous êtes conviés à aller le rencontrer.

Bilan de l'opération stérilisation des chats

La mairie a signé une convention avec la fondation 30 Millions d'Amis et la SPA pour que les chats errants de la commune soient stérilisés. L'opération s'est déroulée dans le courant du printemps et de l'été. Le bilan de cette démarche est plutôt positif puisque ce sont 10 chats qui ont été stérilisés et relâchés là où ils avaient été capturés. Ces chats vont donc continuer à vivre sans pour autant proliférer. Les quartiers concernés sont les suivants : le village, le parking Ste Reine, La Cantonne, Pignatelle.



Signalons que l'opération s'est faite dans de bonnes conditions. Nous remercions le personnel de la SPA qui a fait l'effort de se déplacer pour le transport aller-retour chez le vétérinaire. Un prolongement de cette convention est toujours possible.

Le COIRON

Un formidable château d'eau à préserver

Malgré un été exceptionnellement sec et des rendements agricoles en baisse d'environ 60%, l'eau du COIRON avec les sources du Reviscou et de la Fare n'a pas faibli. Aussi faut-il rendre hommage à ce magnifique massif du COIRON âgé de 6 à 8 millions d'années qui nous donne une eau d'excellente qualité tout au long de l'année.

En tenant compte de la complexité du réseau actuel, de l'évolution du nombre d'abonnés, des données de production annuelle et de pointe, le régime d'exploitation demandé est :

- Volume maximal journalier : 150 m³/jour
- Volume maximal annuel : 55 000 m³/an.



Cette production peut être couverte par notre système de captage des différentes sources du réseau.

La surveillance des volumes consommés, l'entretien de notre réseau d'eau pour obtenir le meilleur rendement possible font partie de nos priorités afin de conserver et protéger notre production d'eau potable.

Un système de fonctionnement écologique

Notons aussi que le système d'alimentation en eau de la commune se fait entièrement par gravité et ne demande donc aucune énergie pour sa distribution. Comment trouver système plus écologique compte tenu des efforts réalisés pour limiter les pertes d'eau dans le réseau avec la mise en place du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP). Le SDAEP en cours sur la commune permettra de connaître les axes de travail et les montants des travaux à réaliser pour atteindre un objectif de meilleur rendement.

Le Frayol fonctionne en régime d'Oued

Il convient également d'indiquer que le Frayol présente un régime d'oued avec des assecs importants lors des périodes estivales. Notre rivière n'est pas différente de toutes les rivières du sud Ardèche. Très rapidement au cours de la période estivale, le niveau de l'eau baisse et nos rivières n'ont plus d'eau en surface. C'est le cas du Frayol pour toute la partie aval de la commune jusqu'au Teil et son embouchure dans le Rhône.



En guise de conclusion

Le Coiron est un formidable château d'eau qu'il convient de préserver. Il a permis à l'homme de s'installer sur ses pentes au fil des années et des siècles. Ses réserves d'eau permettent de résister aux pires sécheresses, comme cela a été le cas cette année avec des sources qui n'ont pas faibli. Merci pour ce magnifique don de la nature.

Brèves

Projet éolien

Nous vous faisons part dans la Bise n°13 d'un débat sur un projet éolien pour notre commune. Suite à la réunion de ses membres le 14 novembre, la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, qui a la compétence sur l'énergie, réfléchit à une démarche de développement des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire communautaire. Nous informerons la population au fur et à mesure de l'avancée des débats.

PACS : Pacte Civil de Solidarité

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). La démarche est donc recevable en mairie d'Aubignas

Carte grise en ligne

Grâce à la modernisation des démarches administratives, cartegrise.com vous propose une solution pour demander votre carte grise en ligne. Cette solution est simple et facile, agréée par le Ministère de l'Intérieur et sans déplacement en préfecture.

Carte nationale d'identité

La demande peut se faire en ligne ou dans une mairie agréée, la plus proche pour Aubignas étant celle du Teil.

Recensement de la population 2018

Le recensement à Aubignas se fera de la mi-janvier à la mi-février 2018 pour mesurer l'évolution de la population : les chiffres d'*aujourd'hui* sont utiles pour construire *demain*.

Un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera chez vous pendant cette période.

Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil.

Compétence GEMAPI

Cette nouvelle compétence relative à la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations sera obligatoire en communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2018.

Bibliothèque

Depuis début décembre, un nouveau logiciel informatique Orphée NX permet un fonctionnement en réseau entre les bibliothèques du Teil, d'Alba la Romaine, Aubignas, St Thomé, et Valvignères. N'hésitez pas à vous renseigner sur place. Nous espérons que ce nouveau service répondra à toutes vos attentes.

Guide de bonne conduite pour éviter les incivilités

Vol de plantes

La commune travaille régulièrement à l'aménagement de nos espaces publics par la plantation de nombreuses essences florales. Merci de les respecter !



Respect des canalisations et des stations d'épuration

Veiller à ne pas déverser dans les regards d'eaux pluviales des eaux chargées de ciment ou de déchets divers.

Tennis

Des chaises mises à disposition du public ont été dégradées de telle façon qu'elles sont devenues inutilisables.



Tri des déchets

Ne pas déposer d'encombrants (vieux matelas, meubles, équipements électriques, électroniques ou électroménagers usagés) à proximité des poubelles des points de collecte du village. Vous avez deux déchetteries prévues à cet effet sur le territoire (le Teil, Alba). Trier méthodiquement est un acte citoyen obligatoire et de la responsabilité de tous.



Évitons les dégradations de tous ordres !!!

Etat civil



Mayli ALMERAS
née le 14 octobre
chez Estelle et David.

Capucine MILLOT
née le 21 octobre
petite-fille de Bernadette et Raphaël Garcia
arrière petite-fille de Thérèse et Raymond Bosquet



Edith MAZOYER, le 29 septembre.
Odette QUERE, le 10 novembre
Maman de Annik Hugon.

Agenda

JANVIER

Samedi 6 à 17h30, vœux du Maire, salle Le Préau.

FÉVRIER

Samedi 3 à 10h30, assemblée générale Les Valérianes, salle le Préau.

Dimanche 4, à 14h, loto organisé par Les Écoliers d'Aubignas.

Samedi 17 à 19h30, soirée "crêpes et jeux" proposée par Les Valérianes, salle le Préau.

MARS

Samedi 3 à 18 h, assemblée générale La Pie sur l'Amandier, salle le Préau.

Dimanche 4 à 14 h, concours de belote ouvert à tous, organisé par Les Valérianes, salle le Préau.

Samedi 31 à 16h30, chasse aux oeufs pour les enfants, organisée par Les Valérianes.

Informations pratiques

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Le vendredi : de 13h30 à 17h

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

Déchetterie Alba La Romaine : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h à 12h30

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

